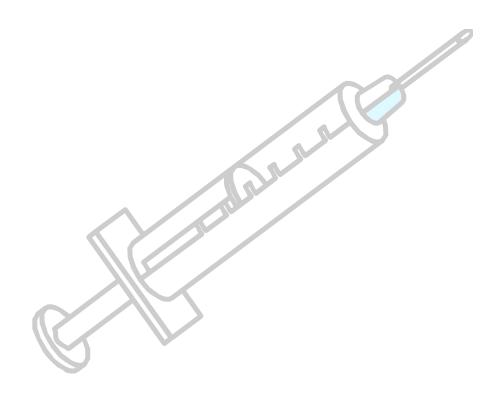
# Exposition accidentelle à des liquides contaminés en milieu communautaire

# Protocole Post-Exposition Appliqué à la Pédiatrie



Service des Maladies Infectieuses Implanté mai 2001 Révisé juin 2006

# Exposition accidentelle à des liquides contaminés en milieu communautaire

### Protocole post-exposition Appliqué à la Pédiatrie

### But du protocole

Depuis quelques années, les expositions accidentelles à des liquides potentiellement contaminés en milieu urbain sont de plus en plus fréquentes, particulièrement dans un contexte où la prostitution et les utilisateurs de drogues injectables sont omniprésents. La majeure partie de ces expositions accidentelles est sans contredit due aux blessures par piqûre d'aiguille survenues chez les enfants dans les lieux publics.

Afin de répondre à ce besoin grandissant, le Service des Maladies Infectieuses a élaboré un protocole (1) qui a pour but :

- 1. De faciliter l'évaluation des risques infectieux et l'indication de prophylaxie postexposition.
- 2. D'augmenter la rapidité de prise de décision.
- 3. D'uniformiser et de faciliter la prise en charge par les intervenants de première ligne.
- 4. De répondre aux inquiétudes des parents.
- 5. D'assurer un suivi plus efficace par le service externe.

### L'arrivée à l'Urgence

Lors de l'arrivée à l'urgence, l'enfant exposé à des liquides contaminés doit être pris en charge par l'infirmière au triage et dirigé rapidement au médecin en place.

Le médecin applique le questionnaire « Exposition accidentelle à des liquides contaminés en milieu communautaire – enfant exposé »

- Enquête- accident : vise à déterminer les circonstances exactes de l'accident.
- Informations concernant la personne source.
- Informations concernant l'enfant exposé.
- Histoire médicale et examen physique.
- Tableau de recommandations
- Interventions

### La personne source

Dans le cas où la personne source serait connue, le médecin pourra compléter les renseignements de base (nom, téléphone ...) sur le questionnaire « Exposition accidentelle à des liquides contaminés – Personne Source »

(1) Center for Disease Control. *Updated U.S. Public Health Service Guidelines for the management of Occupationnal exposures to HIV and recommandations for postexposures Prophylaxis.* MMWR, September 2005;54 (RR09): 1-17. http://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/rr5409a1.htm

Si le médecin en place est dans l'impossibilité de rejoindre la personne source, l'infirmier(e) en Maladies Infectieuses s'en chargera afin d'évaluer les facteurs de risques et/ou d'obtenir un consentement de sa part pour déterminer le statut sérologique concernant l'hépatite B, C et le VIH.

Afin de respecter la confidentialité des informations, le questionnaire de la personnesource ne devra JAMAIS être classé dans le dossier de l'enfant exposé.

### Informations aux parents

Dans les cas de blessures accidentelles par piqure d'aiguille, le médecin s'assurera de transmettre aux parents le dépliant « Piqure d'aiguille accidentelle chez l'enfant : les risques ». Le dépliant traite des risques d'infections associés aux hépatites B, C et au VIH.

Également, un dépliant intitulé « Le traitement antirétroviral suite à une exposition accidentelle à des liquides contaminés » a été élaboré et doit être remis aux parents lorsqu'un tel traitement doit être débuté chez l'enfant. Ce dépliant fera prendre conscience aux parents des effets secondaires associés à la médication et offre des conseils afin d'en réduire les inconvénients.

### Disponibilité des antirétroviraux

Lorsqu'un traitement prophylactique est indiqué chez l'enfant, la première dose de médication doit être administrée à l'urgence sous supervision du personnel infirmier ou médical. Il est important de débuter le plus rapidement possible les antirétroviraux. De plus, nous croyons important que la pharmacie de l'hôpital puisse servir la médication pour le premier 24 heures aux parents afin qu'ils puissent ensuite se procurer la médication à la pharmacie de leur choix.

Il faut savoir que plusieurs pharmacies (autant dans la région de Montréal qu'à l'extérieur de l'Ile) ne tiennent pas de réserve d'antirétroviraux, ce qui entraîne des délais de livraison de la médication aux parents (de 24 à 72 heures parfois). Une liste non-exhaustive de pharmacie a été élaborée pour faciliter l'obtention de la médication. Les pharmacies du quartier Centre-ville/Centre-Sud et Sud-Ouest ont des ententes avec la Direction de la santé publique : elles sont dans l'obligation d'avoir des réserves d'antirétroviraux pour desservir cette clientèle en tout temps.

Les antirétroviraux sont sur la liste des médicaments du régime de base offert gratuitement à la clientèle <u>si</u> celle-ci n'a pas de régime d'assurance-médicament à son travail. Dans le cas contraire, les parents auront à débourser la portion non-indemnisée par leur assurance. A titre d'information, une bi-thérapie (AZT et 3TC) coûtera entre 300\$ et 600\$ pour 28 jours de traitement.

### Les morsures humaines

Les morsures humaines(2) ne devraient pas représenter un risque infectieux sauf s'il y a bris de la peau (« morsure au sang »). Les virus ne sont pas transmis par simple contact de

la salive avec une peau saine. Un enfant atteint d'hépatite B qui en mord un autre au point de lui transpercer la peau peut exposer l'enfant mordu à une infection à l'hépatite B. Une autre situation à risque se produit lorsqu'un enfant non vacciné mord un enfant infecté, et que le sang de l'enfant infecté pénètre dans la bouche du mordeur. Ainsi, lors d'une morsure humaine, on considère l'immunisation (vaccin seulement) contre l'hépatite B si la vaccination contre ces agents est inconnue ou incomplète autant chez le mordu que le mordeur. L'utilisation des immunoglobulines anti-hépatite B (IGHB) est recommandée si l'un des deux enfants est porteur chronique du VHB.

Le risque de transmettre le virus d'immunodéficience humaine (VIH) par une morsure subie en garderie, même lorsque la peau est transpercée, est infime. Il n'est pas recommandé d'administrer des médicaments anti-VIH à l'enfant.

Finalement, on doit s'assurer de la mise à jour du vaccin contre le tétanos si il y a retard vaccinal chez l'enfant.

### Le suivi en externe

Le suivi des expositions accidentelles par piqûre d'aiguille ou morsure humaine se fera à la clinique externe de Maladies Infectieuses qui se tient les jeudis de 12h45 à 14h15 au 2er bloc 5. Le suivi des expositions accidentelles suite à une relation sexuelle se fera uniquement à la Clinique des Adolescents.

Vous pouvez rejoindre l'infirmier(e) en Maladies Infectieuses entre du Lundi au Vendredi (jour)au poste 3937 ou via le téléchasseur au 7808 (un rendez-vous vous sera donné immédiatement). Si le rendez-vous n'a pu être donné avant le départ de l'urgence, les parents pourront également le(a) rejoindre (coordonnées au verso des dépliants).

Certaines circonstances demanderont de la part du personnel d'aviser directement ou par boite vocale l'infirmier(e) en Maladies Infectieuses :

- Une prophylaxie antirétrovirale débutée.
- Une vaccination déjà complétée pour laquelle vous avez demandée une recherche d'anticorps anti-HBs (si les anticorps sont insuffisants, l'infirmier(e) se chargera d'aviser l'équipe médicale et de faire revenir le patient )
- Une recherche d'informations concernant la personne source.
- Toute condition nécessitant une surveillance accrue (ex. : grossesse)

Le médecin trouvera dans un lieu désigné à l'urgence une série d'enveloppes contenant le protocole et les dépliants (à raison d'une enveloppe par exposition accidentelle). Lorsque le protocole est complété, le médecin n'a qu'à retourner le tout dans l'enveloppe et de la faire acheminer par courrier interne (le lieu de retour est déjà indiqué sur l'étiquette) afin d'assurer le suivi.

Denis Blais, infirmier clinicien Service des Maladies Infectieuses Juin 2006

(2) Société Canadienne de Pédiatrie. Les soins de nos enfants - Lorsqu'un enfant mord : Quels sont les risques? Février 2006 . http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/securite/mordent.htm



Enfant exposé



# Exposition accidentelle à des liquides contaminés en milieu communautaire- Protocole post-exposition

Date(heure): Arrivée urgence:
Type:   Piqûre d'aiguille   Morsure humaine¹   Autres:
□ Lieux sécuritaires (domicile ,école ,garderie) :
□ Lieux sécuritaires (domicile ,école ,garderie) :
Objet disponible lors de l'évaluation : □ Non □ Oui Type :
SÉVÉRITÉ DE L'EXPOSITION    Sang VISIBLE dans la seringue   Sang NON-visible dans la seringue   Contact per-cutané AVEC   Dris visible de la barrière cutanée (autre que lésion ponctiforme)   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané SANS   Dris visible de sang important   Contact muco-cutané SANS   Contact muco-cutané incertain   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané SANS   Contact muco-cutané incertain   Contact muco-cutané inc
SÉVÉRITÉ DE L'EXPOSITION    PLUS SÉVÈRE
PLUS SÉVÈRE    Sang VISIBLE dans la seringue   Contact per-cutané AVEC   Dris visible de la barrière cutanée (autre que lésion ponctiforme)   Contact muco-cutané AVEC   Volume de sang important   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané SANS   Contact muco-cutané incertain   Contact muco-c
PLUS SÉVÈRE    Sang VISIBLE dans la seringue   Contact per-cutané AVEC   Dris visible de la barrière cutanée (autre que lésion ponctiforme)   Contact muco-cutané AVEC   Volume de sang important   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané SANS   Contact muco-cutané incertain   Contact muco-c
PLUS SÉVÈRE    Sang VISIBLE dans la seringue   Contact per-cutané AVEC   Dris visible de la barrière cutanée (autre que lésion ponctiforme)   Contact muco-cutané AVEC   Volume de sang important   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané AVEC   Contact muco-cutané SANS   Contact muco-cutané incertain   Contact muco-c
□ Sang VISIBLE dans la seringue □ Contact per-cutané AVEC □ bris visible de la barrière cutanée (autre que lésion ponctiforme) □ Contact muco-cutané AVEC □ Contact muco-cutané AVEC □ Contact muco-cutané SANS □ Contact per-cutané incertain □ Contact muco-cutané AVEC □ Contact muco-cutané SANS □ Contact muco-cutané incertain □ Contact muco-cutané SANS □ Contact muco-cutané incertain □ Contact muco-cutané SANS □ Contact muco-cutané incertain □ Contact muco-cutané sans important  STATUT SÉROLOGIQUE ET VACCINAL CHEZ L'ENFANT EXPOSÉ  Statut de porteur chronique de maladies transmissibles par le sang: □ Inconnu □ Connue non-porteur □ Connue porteur □ Hépatite B (VHB) □ Hépatite C (VHC) □ Virus Immunodéficience Humaine (VIH)  Statut vaccinal :  Vaccination Hépatite B: □ Complète (3 doses) □ Incomplète : □ 1ere date: □ □ 2ere date: □ □ 2ere date: □ □ 2ere date: □ □ date dernière dose reçue: □ □ 2ere date: □ 2ere d
□ Contact per-cutané AVEC bris visible de la barrière cutanée (autre que lésion ponctiforme) □ Contact muco-cutané AVEC volume de sang important  STATUT SÉROLOGIQUE ET VACCINAL CHEZ L'ENFANT EXPOSÉ  Statut de porteur chronique de maladies transmissibles par le sang: □ Inconnu □ Connue non-porteur □ Connue porteur □ Hépatite B (VHB) □ Hépatite C (VHC) □ Virus Immunodéficience Humaine (VIH)  Statut vaccinal:  Vaccination Hépatite B: □ Complète (3 doses) □ Incomplète : □ 1ere date: □ 2ere date:  Vaccination contre tétanos: date dernière dose reçue: □ 2ere date:
□ Inconnu □ Connue non-porteur □ Connue porteur □ Hépatite B (VHB) □ Hépatite C (VHC) □ Virus Immunodéficience Humaine (VIH) Statut vaccinal: Vaccination Hépatite B: □ Complète (3 doses) □ Incomplète : □ 1ere date: □ 2ere date: Vaccination contre tétanos: date dernière dose reçue:
Antécédents médicaux : Peau : Peau :
Yeux : Oreilles :
Cou: Nez-bouche-gorge:
Cœur: Cage thoracique:
Poumons: Abdomen:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La salive impliquée dans les morsures humaines n'est pas considérée comme un liquide biologique potentiellement infectieux pour le VIH sauf si elle contient du sang. Le risque de transmettre le virus d'immunodéficience humaine (VIH) par une morsure subie en garderie, même lorsque la peau est transpercée, est infime. Il n'est pas recommandé d'administrer des médicaments anti-VIH à l'enfant. Considérer l'immunisation (vaccin seulement) contre l'hépatite B et le tétanos si la vaccination pour ces agents est inconnue ou incomplète.

### STATUT SÉROLOGIQUE ET VACCINAL CHEZ LA PERSONNE-SOURCE Personne- source : Inconnue Connue (compléter questionnaire « Personne-source ») Statut de porteur chronique de maladies transmissibles par le sang: □ Inconnu □ Non □ Oui □ Hépatite B (VHB) □ Hépatite C (VHC) □ Virus Immunodéficience Humaine (VIH) Statut vaccinal contre Hépatite B: □ Inconnue □ Complète (3 doses) □ Incomplète Prophylaxie Post-Exposition (PPE)\* au VIH: RECOMMANDATIONS Statut VIH de la personne- source\* Sévérité de l'exposition VIH - Positif VIH - Positif VIH - Inconnu VIH - Négatif Asymptomatique Symptomatique Charge virale <1500cop/ml Charge virale élevée, SIDA MOINS SÉVÈRE PPE de base PPE étendue Généralement Aucune PPE Aucune PPE PLUS SÉVÈRE PPE étendue PPE étendue Généralement Aucune PPE\*\*\* Aucune PPE **INCERTAIN** Discussion avec les parents des avantages de la PPE versus les effets secondaires \* Efficacité de la PPE inconnue si débutée >24-36 heures post-exposition. \*\* Si résistance du VIH à des antirétroviraux chez la personne-source, demander le consultant en MALADIES INFECTIEUSES. \*\*\* Considérer fortement PPE de base si présence de sang dans l'objet dont l'information est confirmé par un adulte. Considérer PPE de base si présence de facteurs de risque chez la personne- source ou si contexte épidémiologique présent. Source: Center for Disease Control and Prevention, Updates U.S. Public Health Service guidelines for management of occupationnal exposures to HIV and recommendations for post-exposures prophylaxis. MMWR 2005:54 (No.RR-9): p.3 INTERVENTIONS POST-EXPOSITION Soins de la plaie : \_\_\_ Objet en cause : Ne pas faire analyser au laboratoire et disposer de manière sécuritaire. Prélèvements sanguins chez l'enfant exposé : □ Routine : Fsc, Ast, Alt, HbsAg, Anti-Hbs, Anti-HCV , VIH □ Autre : \_\_\_\_\_ Prophylaxie anti-hépatite B (voir tableau): Immunoglobuline anti-VHB (HBIG 0.06 ml/kg I.M.) □ non □ oui dose:\_ Vaccin contre hépatite B (Recombivax 0.5 ml I.M.) □ non □ oui dose:\_\_\_\_\_ Vaccin contre diphtérie/tétanos (D2T5 0.5 ml I.M.) □ non □ oui dose:\_ Prophylaxie antirétrovirale (si personne-exposée enceinte, demander le consultant en MALADIES INFECTIEUSES) □ Aucune prophylaxie □ Prophylaxie de base: Si <13ans ou 35 kg: Zidovudine (AZT) 180 mg/m²/dose, BID x28 jrs: \_\_\_\_\_ Lamivudine (3TC) 4 mg/kg/dose, BID x28 jrs : Si ≥13ans ou 35 kg: Combivir (AZT +3TC) 1 comprimé BID x 28 jrs □ Prophylaxie étendue ( ajouter ): Si <13ans ou 40 kg: Kaletra (lopinavir/ritonavir) 230 mg/m²/dose BID x 28jrs: Si ≥13ans ou 40 kg: Kaletra (lopinavir /ritonavir) 3 capsules BID x 28jrs Première dose des antirétroviraux doit être administrée à l'urgence : □ AZT+3TC □ Kaletra Nausées □ oui □ non Vomissements □ oui □ non

### SUIVI À LA CLINIQUE DE MALADIES INFECTIEUSES

□ Si prophylaxie antiré	trovirale débutée, rend	ez-vous dans 3-7 jours avec Fsc-Ast-Alt
☐ Si aucune prophylax	ie antirétrovirale, rende	ez-vous dans 4 semaines
□ Aviser l'infirmier(e)	Jour :paget 957-7808	Soir-Nuit : boite vocale (514) 345-4931 p.3937
□ Aux parents : dépliar	nt(s) d'information et li	ste de pharmacies offrant des antirétroviraux
ignature du médecin:		Date et heure:

### CHU Sainte-Justine Le centre hospitalier universitaire mère-enfant Pour l'amour des enfants

### **Personne-Source**

### Évaluation des facteurs de risque suite à une Exposition accidentelle à des liquides contaminés en milieu communautaire

Université de Montréal

La personne-source est-elle connue ? • Oui • Non Avisée de l'incident? • Oui • Non

- Si connue et présente lors de l'évaluation, compléter les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6
- Si connue et absente lors de l'évaluation, compléter les sections 1, 2 et 3

L'infirmier(e) en maladies infectieuses pourra faire la recherche ou contacter la personnesource : faire signaler du Lu au Ve (08h00à16h30) ou laisser un message dans la boite vocale.

source : faire s	signaler du Lu a	u Ve (08h00à16	5h30) ou laisser	un message dar	ns la boite vocale.	
	1-COORD	ONNÉE DE	LA PERSON	NE SOURCE		
NOM:						
PRÉNOM: _						
	E:					
MÉDECIN T	RAITANT:					
CLINIQUE/	TÉLÉPHONE	:				
NUMÉRO D	OSSIER MÉD	ICAL :				
2	2-FACTEURS	DE RISQUE	DE LA PERS	ONNE SOUF	RCE	
Comportement sexuel à risque élevé		□ Oui □ Non □ Inconnu				
Contact sexue	l d'une personn	e connue infect	tée	□ Oui □ Non □ Inconnu		
Utilisateur de drogues injectables				□ Oui □ Non □ Inconnu		
Tatouage / "body piercing"		□ Oui □ Non □ Inconnu				
Personne sous dialyse		□ Oui □ Non □ Inconnu				
Originaire d'un pays endémique		□ Oui □ Non □ Inconnu				
Receveur de produits sanguins entre les années 1978 à 1985 (VIH) ou < 1990 (VHC)		□ Oui □ Non □ Inconnu				
3-SÉROLOGIE DE LA PERSONNE SOURCE						
Hépatite B	HBsAg	□positif	□négatif	□Inconnu	Date :	
	HBeAg	□positif	□négatif	□Inconnu	Date :	
Hépatite C	Anti VHC	□positif	□négatif	□Inconnu	Date :	
	Alt/Ast	□élevé	□normal	□Inconnu	Date :	
VIH	Anti VIH	□positif	□négatif	□Inconnu	Date :	
	Charge virale	□élevé	□normal	□Inconnu	Date :	

Dans le cas d'une pe	ersonne source conn	ue VIH positif:	
Charge virale du virus	(# copie/ml) :		
Présence de symptôm	ies:		
Traitement actual:	ie du VIH :		
Fidélité générale au tr			
ridente generale au tra	artement.		
4-CONSE	ENTEMENT À LA	CONSULTATION I	OU DOSSIER
dossier médical, à la su	uite de l'exposition acc	otif de la demande de co identelle d'une personn asmission de l'hépatite l	
		mon dossier ne vise que cté par les virus des hép	e les informations patites B et C et du VIH.
☐ J'autorise la	a consultation de mon	dossier médical dans ce	e contexte.
☐ Je refuse to	oute consultation de m	on dosser médical en re	egard le l'accident.
Signature personne so	ource ou du parent ou	du tuteur légal:	
Signature du témoin:_		Date :	
5-CONS	ENTEMENT AUX	<b>PRÉLÈVEMENTS</b>	SANGUINS
mon statut quand à l'i	*	aux hépatites B et C. L	s serviront à déterminer Le médecin prendra les
☐ J'autorise l'	Hôpital Ste-Justine à p	procéder à une prise de	sang.
☐ Je refuse to	out prélèvement en reg	ard de l'accident.	
Signature personne so	ource ou du parent ou	du tuteur légal:	
Signature du témoin:_		Date :	
	6-PRÉLÈVEM	ENTS SANGUINS	
□HBsAg	□Anti-HBs-Ag	□Anti-HBc IgG(COI	REG) □HBeAg
□Anti HCV	□Anti VIH	□Alt/ast	□Autres :
SUIVI TÉLÉPHONIQUE			
Signature :		Date :	

# Conduite recommandée selon le résultat de l'HBsAg (chez la source d'exposition) après une exposition au virus de l'hépatite B (VHB) par voie percutanée ou muco-cutanée

PERSONN	PERSONNE EXPOSÉE		Source (1)	
Vaccination	Taux d'anticorps	HbsAg positif	Statut sérologique inconnu	
	anti-HBs (2)		Haut risque	Faible risque
Vacciné	≥ 10 UI/L vérifié au cours des 2 années antérieures.	Aucune mesure nécessaire.	Aucune mesure nécessaire.	Aucune mesure nécessaire.
	≥ 10 UI/L vérifié plus de 2 ans auparavant. Non-répondeur (taux anti-HBs < 10 UI/L	Évaluer taux anti- HBs si ≥ 10 UI/L, aucune mesure nécessaire; si < 10 UI/L ou inconnu, donner dose de rappel unique. HBIG (3-4)	Évaluer taux anti- HBs si ≥ 10 UI/L, aucune mesure nécessaire; si < 10 UI/L ou inconnu, donner dose de rappel unique. HBIG (3-4)	Aucune mesure nécessaire.  Aucune mesure nécessaire (4).
	après la vaccination).  Réponse inconnue et taux < 10 UI/L au moment de l'accident (ou impossible à déterminer dans les 48 heures).	HBIG <sup>(3)</sup> + dose de rappel unique.	Dose de rappel unique + HBIG (3)	Aucune mesure nécessaire.
Non vacciné	≥ 10 UI/L  Taux inconnu à 48	Aucune mesure nécessaire. HBIG <sup>(3)</sup> +	Aucune mesure nécessaire. Série vaccinale	Aucune mesure nécessaire.  Série vaccinale
	heures ou < 10 UI/L.	Série vaccinale	complète ± HBIG <sup>(3)</sup>	complète.
Vacciné partiellement	≥ 10 UI/L	Compléter vaccination.	Compléter vaccination.	Compléter vaccination.
	Taux inconnu à 48 heures ou < ≥ 10 UI/L.	HBIG <sup>(3)</sup> + compléter vaccination.	Compléter vaccination ± HBIG (3)	Compléter vaccination.

<sup>(1)</sup> Si l'on sait que la source est HbsAg négative, aucune mesure n'est nécessaire à moins que la personne exposée doive recevoir une première série de vaccins. Bien évaluer le risque d'un état d'incubation chez le patient source à risque.

<sup>&</sup>lt;sup>(2)</sup> Sérologie en stat disponible du lundi au vendredi de 8 à 23 heures.

<sup>(3)</sup> Immunoglobulines contre l'hépatite B (0,06 ml/kg min. 0.5ml) administrées de préférence dans les 48 heures qui suivent l'exposition. L'efficacité décroît avec le temps et elle est inconnue pour un délai supérieur à 7 jours (voir protocole HBIG).

<sup>(4)</sup> Si la personne exposée n'a reçu que 3 doses de vaccin, on peut administrer une autre série de 3 doses selon le calendrier habituel.

### Liste non- exhaustive de pharmacies offrant des anti- rétroviraux dans la région de Montréal (AZT et 3TC en comprimé et en suspension)

Le CHU Sainte- Justine offre une liste arbitraire de pharmacies afin que la clientèle obtienne la médication prescrite dans un délai minimum. Cependant, le client a le LIBRE CHOIX de se procurer la médication dans une autre pharmacie.

Quartier Côte-des-Neiges	Heures d'ouvertures	<u>Comprimé</u>	<u>Suspension</u>
<ul> <li>JEAN COUTU         Officine Hôpital Sainte-Justine         Étage A         Tél.: 514-345-2191     </li> </ul>	8h00 à 20h00 Lu au Ve 12h00 à 17h00 Sam-	$\checkmark$	$\checkmark$
<ul> <li>PHARMAPRIX</li> <li>5122 Chemin Côte-des-Neiges</li> <li>(coin Queen-Mary)</li> <li>Tél.: 514- 738- 8464</li> </ul>	24 heures/24 Tous les jours	$\sqrt{}$	Azt seul.
JEAN COUTU 5510 Chemin Côte-des-Neiges (coin Édouard-Montpetit) Tel.: 344-8338	08h00 à 22h00 Tous les jours	<b>√</b>	$\checkmark$
Quartier Centre-sud / Centre-ville			
<ul> <li>Pharmacie Duquette</li> <li>430 Sherbrooke Est (Coin St-Denis)</li> <li>Tél.: 514-842-7065</li> </ul>	09h00 à 18h30 Lundi ,Merc,Vend 09h00 21h00 Mardi , Jeudi	$\checkmark$	$\checkmark$
<ul> <li>PHARMAPRIX</li> <li>901 rue Ste-Catherine Est</li> <li>Tél.: 514-842-4915</li> </ul>	08h00 à Minuit Tous les jours	$\sqrt{}$	
<ul> <li>Pharmacie Desroches</li> <li>905 René-Levesque Est</li> <li>Tél.: 514-288-8555</li> </ul>	08h00-18h00 Lu au Mer 08h00-21h00 Je-Ve 09h00 à 13h00, Sam	$\sqrt{}$	Azt seul.
Quartier Sud-Ouest			
PHARMAPRIX  1500 rue Ste-Catherine Ouest  Tél.: 514-933-4744  Protocole post-exposition appliqué à la Pédiatrie CHU Sainte-Justine	08h00 à Minuit Tous les jours	V	2006



Votre enfant vient de se piquer accidentellement avec une aiguille abandonnée et vous craignez le risque d'infection.

Evidemment, si on retrace la personne qui a utilisé cette aiguille, on peut vérifier si elle souffre d'une infection pouvant être transmise par le sang. Ces infections incluent l'hépatite B, l'hépatite C et le virus d'immuno-déficience humaine (VIH).

Malheureusement, lorsqu'une personne se blesse avec une aiguille abandonnée dans un lieu public, on ne sait pas si l'utilisateur de cette aiguille était infecté par une des maladies décrites précédemment.

### LE RISQUE D'INFECTION

Le risque que votre enfant soit infecté par l'hépatite B, l'hépatite C ou le VIH dépend de plusieurs facteurs :

- Du nombre de personnes infectées qui se servent d'aiguilles là où s'est produit l'accident.
- Du temps que l'aiguille a passé au sol.

- S'il s'agit d'une blessure profonde ou d'une éraflure.
- Du fait qu'il y avait présence de sang dans la seringue fixée à l'aiguille et que du sang a été injecté.
- De l'état vaccinal antérieur de votre enfant contre l'infection.

# HÉPATITE B

L'hépatite B est l'infection que votre enfant risque le plus de contracter suite à une piqûre d'aiguille accidentelle.



Le médecin vérifiera, au moyen d'une analyse sanguine, si votre enfant a reçu antérieurement les vaccins contre l'hépatite B et s'il est bien protégé par une quantité d'anticorps suffisante.

**S**'il n'a pas reçu de vaccin ou qu'il est insuffisamment protégé, votre enfant pourra recevoir une injection d'immunoglobuline et le vaccin contre l'hépatite B afin de prévenir l'infection. L'immunoglobuline contient des anticorps qui le protégeront jusqu'à ce que son corps produise ses propres anticorps en réaction au vaccin.

# HÉPATITE C

Le risque de contracter l'hépatite C est très faible suite à une piqûre d'aiguille accidentelle. Malheureusement, il n'existe aucun vaccin ni aucun médicament pouvant prévenir cette maladie.

**D**es analyses sanguines seront faites régulièrement afin de confirmer l'absence d'infection.





Le virus d'immuno-déficience humaine est l'infection que votre enfant risque le moins de contracter suite à une piqûre d'aiguille.



**N**éanmoins, le médecin discutera avec vous de la

possibilité de donner un traitement antirétroviral préventif à votre enfant.

### Le suivi de votre enfant

Votre enfant sera suivi au cours des prochains mois à la clinique de Maladies Infectieuses afin de compléter la vaccination et d'effectuer les test de dépistage face aux hépatites B et C et au VIH.

La clinique se tient les jeudis, au 2 étage bloc5, de 12h45 à 14h15.



# Le rendez-vous de votre enfant est le :

Date : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Pour toutes questions, ou si le rendezvous n'a pu être donné au départ de l'urgence, vous pouvez rejoindre l'équipe en Maladies Infectieuses du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00.

Maladies infectieuses (514) 345-4931 poste 3937

Conception: Denis Blais, Inf. B.Sc.

Maladies Infectieuses

Été 2001

Révision : Octobre 2001

Février 2006

F-4932



Pour l'amour des enfants



Piqûre d'aiguille accidentelle en milieu communautaire chez l'enfant : les risques

Informations aux parents

PROGRAMME DE PÉDIATRIE

Service des Maladies Infectieuse

votre enfant a été exposé accidentellement à du matériel potentiellement contaminé par le virus d'immunodéficience humaine (VIH). Afin de réduire les risques de transmission, le médecin et vous avez décidé de débuter un traitement antirétroviral pour votre enfant.

# Ce qu'il faut savoir

Procurez-vous la médication le plus tôt possible (au cours des prochaines 24 heures).



Il est important de lui donner sa médication aux heures régulières.



Si vous avez oublié une dose de médication, faites-lui prendre dès que possible. Cependant, s'il est presque temps pour la prochaine, lui donner seulement cette dose selon l'horaire prévu.

### Ne pas doubler la dose.

# EFFETS INDÉSIRABLES

Il se peut que la médication provoque des effets indésirables.

### Zidovudine (AZT) (ou Rétrovir)

- 3 Nausées (1)
- 3 Vomissements (1)
- 3 Douleurs musculaires (1)
- 3 Fatigue
- 3 Maux de tête (1)

**P**arfois, l'AZT peut avoir un effet sur le sang de votre enfant. (2)

- Anémie : diminution des globules rouges dans le sang.
- Meutropénie : diminution des globules blancs dans le sang.
- (1) Voir section "Conseils pratiques".
- (2) Des tests sanguins seront effectués régulièrement afin d'éviter toute complication.



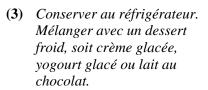
### Lamivudine (3TC)

- 3 Maux de tête (1)
- 3 Douleurs musculaires (1)

- 3 Fatique
- 3 Étourdissements
- 3 Troubles digestifs (1)

### Kaletra (Lopinavir/Ritonavir)

- 3 Nausées, Vomissements (1)
- 3 Diarrhée
- 3 Douleurs abdominales (1)
- 3 Éruption cutanée (4)
- 3 Picotement autour de la bouche
- 3 Goût altéré (3)



(4) S'il y a apparition de plaques rouges sur le corps de votre enfant, appeler l'urgence qui vous réfèrera au bon endroit.

## Conseils pratiques

Il est possible de réduire les nausées, troubles digestifs et vomissements en prenant la médication avec de la nourriture ou un jus.



Chez le jeune enfant, vous pouvez incorporer la médication dans une purée de fruits, un yogourt, un jus sucré ou du lait au chocolat.

Il est également possible d'atténuer les maux de tête et les douleurs musculaires par la prise d'acétaminophène (Tylénol, Atasol, Tempra). Ces médicaments sont en vente libre dans les pharmacies.



**S**i les effets persistent malgré tout, communiquer avec l'infirmier(ère) en Maladies Infectieuses.

### Le suivi de votre enfant

**Y**otre enfant aura un suivi médical et infirmier au cours des prochains mois.

**U**n test de dépistage du VIH sera fait 4 à 6 semaines, puis 3 mois et 6 mois après l'exposition aux liquides contaminés.

**P**our toutes informations ou questions face au suivi de votre enfant, vous pouvez rejoindre l'équipe en Maladies Infectieuses du Lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.



Maladies infectieuses (514) 345-4931 poste 3937

Conception: Denis Blais, Inf. B.Sc.

Maladies Infectieuses

Été 2001

Collaboration: Marie-France Goyer,

Pharmacienne

Révision: Octobre 2001

Février 2006

F-4931



Le traitement antirétroviral suite à une exposition accidentelle à des liquides contaminés

Informations aux parents

PROGRAMME DE PÉDIATRIE

Service des Maladies Infectieuses